



## Prestations 2026 proposées par l'Amicale

*(Réservées aux agents des services déconcentrés des ministères sociaux)*

En devenant amicaliste, vous pouvez bénéficier, vous et vos ayants droits inscrits, des prestations suivantes :

### Offres cinéma

(Référente Cécile OLIVIERI) :

#### Billets de cinéma GAUMONT PATHE et KINEPOLIS :

Les billets sont à **7,50 € l'unité** (au lieu de : tarif plein : 14,80€ Pathé et 13,10€ Kinépolis)

La demande doit être faite par mail à l'adresse de l'AMSO76.

Dès réception du règlement, les billets vous sont adressés sur votre boîte mail.

Le paiement par **virement est à privilégier** en indiquant dans le **libellé votre nom et « cinéma »**.

#### Validité des billets :

##### Gaumont Pathé

Les billets seront d'une durée de 9 mois à compter de la date d'achat par l'AMSO76.

##### Kinépolis

Les billets seront d'une durée de 6 mois à compter de la date d'achat par l'AMSO76.

⇒ *N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre référente cinéma pour connaître la date de validité des billets en stock avant de passer commande*

**Quota annuel** : vous aurez droit à 15 billets maximum par an et par amicaliste, plus 5 billets par ayants-droits déclaré lors de l'inscription.

Une fois le quota atteint, vous pouvez bénéficier du tarif CE soit le billet à 10,90€ (tarif CSE) pour les Gaumont Pathé et 8,95 € pour Kinépolis \*

**Autres cinémas** : le remboursement de la différence peut être demandé entre le prix payé et 7,50 € (tarif AMSO76) pour les personnes ne pouvant fréquenter ces chaînes de cinémas ou pour l'OMNIA par exemple (valable uniquement dans les cinémas de Seine-Maritime et du Calvados et dans la limite du nombre de places détaillées ci-dessus)

**Abonnement annuel Gaumont Pathé** : vous pouvez opter pour un abonnement annuel au tarif CE.

- Cinépass solo 1an : **200 €** au lieu de **274,80 €** pour 1 an soit une différence de 74,80 € \*
- Cinépass duo 1 an : **345 €** au lieu de **454,80 €** pour 1 an soit une différence de 109,80 € \*

⇒ Le tarif CE peut être cumulé avec la subvention « Abonnement culture »

⇒ Cette offre ne permet plus d'accéder à l'achat de billets de cinéma pour le titulaire de l'abonnement – cependant, il peut en bénéficier pour ses ayants droits

\* Sous réserve de modifications de tarif par les cinémas durant l'année de l'adhésion

## Offres piscine et patinoire

Référentes : Morgane LARCHER pour Le Havre et Stéphanie VAOUÉ pour Rouen et Floriane VANDEMAELE pour Caen

### ➤ Piscine Les Docks Le Havre

Vente de billet à l'unité à 2 €, soit plus de 50% de réduction.

## ROUEN

### ➤ Piscines

#### ○ Contremarques 12 entrées

Contremarque de 12 entrées dans les piscines de Rouen, au tarif de 25 € (soit 2€ l'unité) (au lieu de 44,50 € pour les Rouennais et 61,20 € pour les non Rouennais).

La contremarque est à demander à l'Amicale et à échanger à l'accueil de la piscine contre un badge.

#### ○ Carte annuelle de piscine

Cette carte, au tarif CE de 110 €, est un forfait illimité valable un an à compter de la date d'achat (au lieu de 176,70 € pour les Rouennais et 223,80 € pour les non Rouennais).

**Se présenter à la caisse de la piscine avec la carte d'adhésion à l'Amicale (à nous demander).**

**Ce tarif CE peut être cumulé avec la participation de 50 € pour adhésion sportive**

#### ○ Aquagym :

Forfait trimestriel au tarif CE soit 98,400 € (au lieu de 141,40 €) ou forfait annuel au tarif CE soit 274,80 € (au lieu de 395,30 €).

**Se présenter à la caisse de la piscine avec la carte d'adhésion à l'Amicale (à nous demander).**

**Ce tarif CE peut être cumulé avec la participation de 50 € pour adhésion sportive**

#### ○ Aqua stretching et aqua détente

Forfait trimestriel au tarif CE soit 95,50 € (au lieu de 137,20 €) ou forfait annuel au tarif CE soit 266,80 € (au lieu de 383,70 €).

**Se présenter à la caisse de la piscine avec la carte d'adhésion à l'Amicale (à nous demander).**

**Ce tarif CE peut être cumulé avec la participation de 50 € pour adhésion sportive**

### ➤ Piscine Eurocéane Mont-Saint-Aignan

Vente de carte de 10 entrées à 32.50 € au lieu de 57 €.

A demander à l'Amicale qui vous remettra une contremarque à échanger à l'accueil de la piscine.

### ➤ Piscine Eaux Bulles Yvetot

Tarif une entrée avec subvention de l'Amicale : 2,41 € au lieu de 4,41 €.

Possibilité d'acheter plusieurs entrées.

A demander à l'Amicale qui vous remettra une contremarque à échanger à l'accueil de la piscine.

### ➤ Piscine Grand-Quevilly

Tarif une entrée avec subvention de l'Amicale : 2 € au lieu de 4 €.

Possibilité d'acheter plusieurs entrées.

A demander à l'Amicale qui vous remettra une contremarque à échanger à l'accueil de la piscine.

### ➤ Patinoire Rouen

Vente d'un carnet de 12 entrées à 42,60 €, au lieu de 53,60 € plein tarif ou forfait saison (sept à mai) à 141 € au lieu de 207 €.

**Se présenter à la caisse de la piscine avec la carte d'adhésion à l'Amicale (à nous demander).**

**Ce tarif CE peut être cumulé avec la participation de 50 € pour adhésion sportive**

## CAEN

Offre à venir sur les piscines et la patinoire. Des mails seront envoyés séparément

N'hésitez pas à faire remonter vos envies !

## Subventions

Deux subventions cumulatives peuvent être attribuées.

Les justificatifs envoyés par les adhérents à l'amicale seront enregistrés mais le paiement n'interviendra que si l'amicale perçoit la subvention **venant de l'action sociale de la DREETS et des Ministères Sociaux (souvent en septembre)**.

- Versement d'une subvention « adhésion sport » ou « abonnement culture » :
  - de 50 € pour une 1<sup>ère</sup> personne du foyer (amicaliste ou ayants droits)
  - et de 30 € pour une 2<sup>ème</sup> personne du foyer (amicaliste ou ayants droits)

Suite à :

- une inscription à un club sportif
- OU
- une adhésion à une association culturelle
- OU
- un abonnement à une revue (ou deux revues si deux abonnés différents)
- OU
- un abonnement annuel cinéma (voir ci-dessus)

**Attention : un justificatif d'achat d'une carte d'entrées à une piscine ne constitue pas un abonnement et n'est donc pas éligible à la subvention.**

Une pièce justificative claire et précise (facture ou certificat de l'établissement ou attestation à nous demander) est nécessaire pour le remboursement précisé ci-dessus. Elle devra mentionner le nom et le prénom de la personne bénéficiaire, la période concernée (*partie sur 2026 incluse*), l'activité, le tarif, le nom, l'adresse, la signature et le cachet de l'organisme.

Nous vous remercions de préciser la date de la facture et l'année de l'activité.

Ex : une facture 2026 pour une activité 2025/2026.

Si vous êtes dans l'impossibilité de fournir une facture à votre nom, nous vous demanderons une copie d'écran de votre compte, prouvant le paiement ainsi qu'une attestation sur l'honneur.

- Versement d'une subvention entrée – musée, spectacle

**Remboursement dans la limite annuelle de 60 €** sur présentation de billets pour un spectacle, une entrée de musée, une entrée dans un parc animalier, entrée pour exposition ou festival, visite guidée, avec une date de 2026 et le nom de l'adhérent ou de ses ayants-droits ;

Tout billet sans mention du nom ne sera pas recevable. A défaut, fournir une facture nominative.

## Sport

- Salle de sport (uniquement agent(e)s actifs de la Cité Administrative de Rouen)

Avec votre adhésion à l'amicale vous pouvez bénéficier de la salle de sport située dans le bâtiment F, niveau 0 de la Cité Administrative de Rouen. Elle nécessite le badge Cité pour y accéder car l'accès est libre du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h15, hors jours fériés.

Cette salle a été pensée pour vous offrir un espace de bien-être et de remise en forme accessible, moderne et convivial. Vous y trouverez des équipements cardio et musculation : tapis de course, vélo, rameur, espalier, etc.

Conditions d'inscription :

- Être adhérent à l'une des associations sportives présentes au sein de la Cité Administrative Saint-Sever,
- Régler l'option « salle de sport » d'un montant annuel : 40 €,
- Fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive ou, à défaut, une décharge de responsabilité signée (modèle envoyé sur demande).
- Signer le règlement intérieur (envoyé à l'inscription).

L'inscription est valable 1 an.

- Danse contemporaine (agent(e)s actifs)

L'AMSO 76 vous propose un créneau de sport à la Cité Administrative, Les cours ont le mardi de 12h à 13h dans la salle parquetée.

Sandra Trudin est une professeure de danse contemporaine. La danse contemporaine est une danse très créative. Elle mélange plusieurs styles de danse (classique, moderne etc..)

Bien entendu le cours est ouvert à tous et toutes, débutant ou intermédiaire. La professeure adaptera en fonction du niveau.

Ouvert uniquement aux **actifs** car vous seul.es avez un accès possible à la Cité Administrative.

Tarif : 3 € par cours. Carte 10 cours possible à 30 €. Premier cour gratuit, venez essayer !

Renseignement auprès de Virginie SIMON

## Sorties

Evènements culturels ou sportifs locaux

Sortie de groupe prévue dans la Manche au Printemps

Et plus encore !

## Billetteries ponctuelles

L'AMSO vous propose des réductions sur des entrées dans les:

- Parcs d'attractions Ex : Bocasse, Festyland
- Parcs zoologiques Ex : Biotropica
- Rencontres sportives Ex : Hockey à Rouen
- Certains spectacles Ex : Théâtre

## Tarifs CE

Commandes groupées de chocolats, biscuits, parfums, ustensiles de cuisine, café ...

## Evasion

Location de mobil home [TOHAPI](#) en basse saison (sur le montant, participation de 30 € de la part de l'amicale par semaine) Pour plus de renseignement, prenez contact avec Sophie COUSIN à Rouen ou Boris GASNIER à Hérouville Saint Clair

Ils nous préparent également des séjours dans le courant de l'année  
N'hésitez pas à nous faire part de vos envies.

## Carte cadeaux de Noël

En fin d'année, une carte cadeau de Noël sera remise à chaque amicaliste (et non les ayants droits) lors d'un repas de fin d'année. Le montant est une surprise !

## Pour les retraités

Cadeau unique de 80 € lors du départ en retraite.

### **IMPORTANT**

Tout amicaliste quittant les services au cours de l'année 2026 (par exemple, mutation dans un autre département ou bien dans une autre région ou encore départ volontaire – en dehors d'un départ en retraite), perdra le jour de son départ le bénéfice des avantages liés à son adhésion (sans remboursement partiel de la cotisation versée).

De plus, tous les justificatifs pour des demandes de remboursement devront nous être transmis avant la date de son départ. Les remboursements des subventions n'auront lieu qu'à condition d'avoir reçu la subvention « action sociale » du Ministère avant votre départ.

### **RAPPEL.**

*TOUS LES JUSTIFICATIFS DEVRONT NOUS ETRE ENVOYES AU PLUS TARD  
LE 11 DECEMBRE 2026*

**N'ATTENDEZ PAS CE DERNIER DELAI**  
**AUCUN DOCUMENT NE SERA ACCEPTE APRES CETTE DATE**

Afin de proposer des prestations au plus justes selon les revenus des agents, nous pouvons vous demander de fournir votre avis d'imposition et de calculer votre quotient familial pour certaines prestations.